

Dénomination
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LAMASTRE**

DELIBERATION
DU 28 AVRIL 2026
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2025
N° : 2026-31

Nombre de membres en exercice	25
Nombre de membres présents	23
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes	
24 pour, 0 contre	
1 abstention	

BUDGET FROMAGERIE DU VIVARAIS

Date de la convocation : 21/04/2026
Séance du 28/04/2026 à 18 heures

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Madame PLANTIER Marielle, première vice-présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025, dressé par M. VALLON Jean-Paul, Président, qui n'a pas pris part au vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00	0,00	59 875,67	0,00	59 875,67	0,00
Opérations de l'exercice	34 951,07	64 699,57	50 380,35	48 642,78	85 331,42	113 342,35
Totaux	34 951,07	64 699,57	110 256,02	48 642,78	145 207,09	113 342,35
Résultat de clôture en €	29 748,50	61 613,24	31 864,74

Besoin de financement en Euros
Excédent de financement en Euros

61 613,24	
.....	
.....	

Reste à réaliser (RàR) en Euros

0,00	
0,00	
0,00	

Besoin de financement (RàR) en Euros
Excédent de financement (RàR) en Euros

0,00	
0,00	
0,00	

Besoin total de financement en Euros
Excédent total de financement en Euros

61 613,24	
.....	
.....	

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

29 748,50	
.....	
.....	

au compte 1068 Investissement

0,00	
.....	
.....	

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

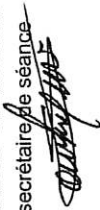
3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

Ont signé au registre des délibérations

BALTHAZARD C - BLANC ML - COUTURIER D - CROS N (pouvoir à JL PEYRARD) - CROUZET G - CUISSON B - DECULTY JP - DESBOS V - GAUCHIER M - GERLAND J - GLAZOL D - HARMAND Y - LANDREIN M - LENZINI P - MADEIRA P - MALARD B - PEYRARD JL - PLANTIER M - POINT N - ROCHE S - ROCHEDY F (pouvoir à M PLANTIER) - SOUBEYRAND F - TROUJALLETON I - VALDENNAIRE S - VALLON JP

Le secrétaire de séance




Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 007-200016905-20260428-202631-DE

